

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société suisse de Numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société l'abonnement annuel est fixé à 6 francs, étranger port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 0/0 sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, **M. Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg** (Suisse).

Das Bulletin der schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Ehr- und Nichtmitglieder ist das Abonnement auf 6 Franken jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühr für **Anfragen, Offerten oder Anzeigen** werden mit 20 Cts. pro Zeile bezahlt. Die Mitglieder erhalten 10 0/0 Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen und Reclamationen sind an den Sekretär der schweizerischen numismatischen Gesellschaft, **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** (Schweiz) zu adressiren.

Au mois de décembre 1879, la fondation d'une *Société suisse de Numismatique* était l'objet d'une discussion et d'une correspondance assez active entre *deux amateurs*.

Après avoir communiqué leur idée à quelques numismatistes suisses bien connus par leurs travaux, lesquels répondirent les uns par un refus, d'autres par quelques bonnes paroles d'encouragement, les deux promoteurs risquèrent une circulaire à un grand nombre d'amateurs, dans laquelle ils exposaient leur projet et sollicitaient une appréciation.

Quarante adhésions répondirent à ce premier appel et une assemblée fut convoquée, le 14 décembre 1879, à l'Hôtel du Faucon, à Fribourg.

Plusieurs personnes, empêchées de se présenter, adressèrent leurs cartes de convocation en retour, donnant aux organisateurs procuration pour tout ce qui serait décidé lors de cette première réunion.

M. le D^r Trachsel à Lausanne, promoteur de la Société et doyen d'âge, fut prié d'ouvrir la séance. La *Société suisse de Numismatique* fut déclarée **constituée**, et le bureau composé comme suit :

M. le D^r Trachsel, à Lausanne, *Président*,

M. l'abbé Gremaud, prof., à Fribourg, *Vice-Président*,

M. Hermann Dreyfuss, à Zurich, *Caissier*,

M. Ant. Henseler, à Fribourg, *Secrétaire*.

La discussion du projet de statuts, ainsi que la création d'un *organe* de la Société, furent renvoyées à la prochaine assemblée, qui serait tenue à Berne le 29 avril 1880.

Celle-ci fut beaucoup plus fréquentée que la première, et l'on eut le plaisir d'ajouter à l'effectif de la Société *huit nouveaux* membres actifs.

Cette *première assemblée annuelle* eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Boulangers à Berne, brillamment décorée par les soins de nos collègues bernois. L'assemblée ayant décidé que la bibliothèque et les archives resteraient à *Berne*, nomma à cet effet un cinquième membre du Comité dans la personne de M. Albert Müller, à Berne.

Les statuts furent discutés et définitivement adoptés; quant à l'*organe* de la Société, le moment ne parut pas encore favorable pour sa création, et il fut décidé d'attendre jusqu'à ce que les matériaux fussent assez nombreux pour deux ou trois numéros.

La deuxième assemblée annuelle aurait lieu à Zurich; quant à l'époque, le Comité fut chargé de la fixer.

Le reste de la séance fut consacré à diverses communications des plus intéressantes.

A la demande de quarante-deux membres, l'assemblée fut retardée jusqu'au mois d'août et, vu la *circonstance particulière* du Tir fédéral, on désigna Fribourg au lieu de Zurich.

Une circulaire fut adressée pour prier les membres de participer par quelques travaux à la publication prochaine du bulletin de la Société.

Le 7 juin 1881, le comité était convoqué extraordinairement par M. Gremaud, vice-président.

M. Gremaud donna connaissance des démissions de M. le Président Trachsel et de son fils Henri, et la fin de la séance fut consacrée à l'organisation de la deuxième assemblée annuelle qui fut fixée sur le 3 août 1881. M. Gremaud annonça également la retraite de M. Albert Müller, bibliothécaire, pour raisons de santé. La question du bulletin fut agitée et renvoyée pour décision à l'assemblée générale du 3 août.

Malgré les 42 demandes de convoquer à *Fribourg* l'assemblée d'abord décidée pour Zurich, peu de membres seulement y assistèrent.

Il est juste de dire que plusieurs se firent excuser et que

d'autres étaient empêchés par les charges qu'ils avaient acceptées pour la réussite de notre grande fête nationale.

La séance n'en fut pas moins laborieuse.

Les membres démissionnaires du Comité furent remplacés par :

M. Maurice de Palézieux, comme *Président*, et

M. Ed. de Jenner, comme *bibliothécaire-archiviste*.

Ce dernier fut en outre chargé de la conservation des monnaies et médailles offertes à la Société.

Cinq nouveaux membres vinrent encore augmenter la liste des membres actifs, ce qui porte à ce jour l'effectif de la Société à :

50 membres actifs,

17 membres honoraires.

La mort a malheureusement frappé pendant l'année quatre de nos membres honoraires les plus illustres :

1) M. *Cohen*, au Musée de France, Paris ;

2) M. W. *Reutzmann*, Rendant du Joachimsthaler-Gymnasium, Berlin ;

3) M. *Neubauer*, königl. Münzwardein, Berlin ;

4) *John Evans*, Esq., Secrétaire de la Société de Numismatique, à Londres.

Depuis l'assemblée du 3 Août 1881, nous avons également à déplorer la perte d'un *membre actif*, M. de **Graffenried-Barco**, à Boulogne-sur-Seine, dont quelques pièces rarissimes nous avaient si vivement intéressés lors de l'assemblée générale de Berne.

La prochaine assemblée, soit la troisième, sera tenue à Zurich ; le Comité est chargé de s'entendre avec les collègues zuricois pour en fixer la date et le programme.

La publication d'un Organe de la Société est reconnue de plus en plus urgente ; après une courte discussion, elle est *définitivement décidée*.

Quant à la date de publication, M. Gremaud fait remarquer que les travaux reçus ne sont pas encore assez nombreux et qu'un nouvel appel sera adressé aux membres qui n'ont encore rien fourni. La Rédaction est provisoirement confiée au Comité de la Société qui s'adjoindra un ou deux membres : les membres actifs recevront le bulletin gratuitement, c'est-à-dire en *compensation de leur cotisation annuelle* ; pour les non-sociétaires le prix de l'abonnement sera fixé à 6 francs.

La fin de la séance est consacrée à diverses questions administratives.

Voilà, en résumé, les résultats de notre activité jusqu'à ce jour ; sans être brillants, ils peuvent certes être envisagés comme satisfaisants.

Depuis l'assemblée générale du 3 août, le Comité de Rédaction, auquel a été adjoint M. G. Bleuler à Berne, a eu deux réunions sous la présidence de M. de Palézieux.

Le bulletin a été mis en *soumission* et adjugé à M. Hæssler, *imprimeur*, à Fribourg, à des conditions très acceptables.

— Nous avons cru, dans le premier numéro, devoir rappeler les diverses circonstances de la fondation de notre Société, afin d'en laisser un souvenir à chacun de ses membres et surtout afin que chacun aussi puisse se convaincre des difficultés sans nombre que rencontrent les membres chargés de la publication d'un bulletin de ce genre.

Nous osons espérer aujourd'hui que les efforts faits par le Comité n'auront pas été vains et que les membres de la Société voudront contribuer au développement du Bulletin par de nombreux travaux.

Le secrétaire se charge de la *Chronique*, dans laquelle seront mentionnées toutes les nouvelles *frappes*, ainsi que de la *Bibliographie*, par laquelle seront annoncées et discutées les *publications* traitant de numismatique, dont on adressera deux exemplaires à la Société.

Une partie de notre Bulletin sera également réservée aux *offres, demandes et annonces* ; celles-ci seront payées ainsi qu'il est annoncé en tête de ce numéro.

Les *trouvailles* intéressantes feront l'objet d'*articles spéciaux*.

Que nos lecteurs de la Suisse allemande ne se blessent pas en voyant le bulletin commencer par *un titre et un exposé français* ; certes, si la place nous l'eût permis, nous l'eussions fait dans les trois langues nationales, mais désormais ils trouveront, nous les en assurons, autant d'articles allemands que français, et lorsque nous pourrons ajouter à l'effectif de la Société quelques membres de la Suisse italienne, nous serons heureux de publier quelques travaux dans cette troisième langue.

Enfin, nous terminons cet exposé un peu long peut-être, en recommandant à chacun de nos membres de faire connaître notre

publication, d'y collaborer le plus possible et d'engager les collectionneurs et amateurs qu'ils connaissent à venir augmenter le nombre, très encourageant déjà, des candidats annoncés pour la troisième assemblée annuelle de Zurich, qui sera convoquée dès que les beaux jours faciliteront les déplacements de nos sociétaires un peu disséminés sur tout le territoire suisse et même à l'étranger.

Au nom du Comité de Rédaction,

Ant. Henseler, Secrétaire.

**Geschichte des Pathenpfennigs der Eidgenossen, zur
Taufe der Prinzessin Claudia, Tochter Heinrich's II,
von Frankreich, 1548**

(Vide Taf. I.)

Nachdem sich die Eidgenossen, durch ihre siegreichen Kriege, zu einer Macht emporgeschwungen hatten, mit der gerechnet werden musste, wurden sie häufig eingeladen, als Pathen, junge Hoheiten aus der Taufe zu heben. So auch im November des Jahres 1547, von Seite des Königs von Frankreich, Heinrich II.

Die bei diesem Anlass, von den Pathen, der jungen Fürstin übergebene Schaumünze scheint uns in mancher Beziehung eine der würdigsten in Nr. 1 der Zeitschrift der schweiz. numismatischen Gesellschaft zu figuriren.

In Haller's Münz- und Medaillen-Kabinet finden wir dieselbe zwar ausführlich beschrieben und sehen auch dort, dass sie schon in früheren Publicationen mehrmals erwähnt wurde. Wenn wir uns dennoch gestatten, auf diese Medaille zurückzukommen, so geschieht dies besonders desshalb, weil wir heute im Stande sind, an der Hand der eidgenössischen Abschiede, bestimmtere Angaben über dies Pathengeschenk mitzutheilen, als wir sie in Haller's Werk haben.

In erster Linie finden wir im gemeineidgenössischen Abschied über den Tag zu Baden, am 22. November 1547, betreffend die Einladung zur Gevatterschaft, folgendes:

« Der König von Frankreich zeigt durch ein Schreiben, auch durch den Herrn von Boisrigault (dessen Gesandten) an, dass ihm die Königin eine Tochter geboren, wesshalb er die XIII Orte der Eidgenossenschaft sammt ihren Zugewandten,